

## **Un rapport recommande de nouveaux plans et objectifs dans le cadre des initiatives ontariennes d'apprentissage en ligne de niveau postsecondaire**

Selon un nouveau rapport publié par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), dans la mise en place des futures priorités de l'apprentissage numérique au sein du système d'enseignement postsecondaire de la province, le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario doit élaborer un plan qui permet d'établir des buts et des objectifs clairs ainsi que des mesures de rendement pour surveiller leur progression.

En mai 2019, le ministère des Collèges et Universités a demandé au COQES de passer en revue les initiatives et activités d'apprentissage numérique des établissements publics d'enseignement postsecondaire de la province pour ensuite fournir des indications sur deux organismes financés par l'État et qui prennent part à l'apprentissage en ligne : Contact Nord et eCampusOntario.

Il ressort des conclusions de ce rapport que l'État doit passer en revue les mandats et activités des organismes, puis modifier ou recentrer leurs objectifs de rendement afin de les mettre clairement en phase avec les buts répertoriés dans le plan d'apprentissage numérique. L'État doit également concevoir un ensemble de paramètres pour évaluer ses objectifs d'apprentissage numérique.

Pour mener à bien sa revue, le COQES a consulté plusieurs particuliers, établissements d'enseignement postsecondaire et organismes. Compte tenu des conseils qu'il a reçus, le COQES en est venu à la conclusion que l'État doit demeurer présent et continuer de financer des activités d'apprentissage numérique afin d'intensifier l'essor et l'extension des possibilités d'apprentissage en ligne en Ontario. Toutefois, il est indiqué dans le rapport que le financement doit permettre d'orienter les établissements d'enseignement vers la progression des buts fixés par l'État relativement au secteur de l'enseignement postsecondaire.

Selon le rapport, l'élargissement de l'accès des élèves issus des populations au Nord, en milieu rural et éloigné de l'Ontario à l'aide de programmes et de cours entièrement en ligne doit demeurer une priorité de l'État. Il convient également que l'État fournisse à ces élèves des services de soutien. Toujours selon le rapport, il s'agit là de l'élément fondamental du mandat confié depuis longtemps à l'organisme Contact Nord et auquel celui-ci doit continuer de se consacrer. Toutefois, on mentionne dans le rapport qu'il est sans doute possible de peaufiner et de recentrer le mandat de cet organisme en fonction de ses responsabilités fondamentales. En outre, l'État doit se pencher sur le service à large bande et la connectivité Internet puis en favoriser l'étendue aux populations de la province en milieu éloigné qui sont actuellement mal servies à ce chapitre.

Il est indiqué dans le rapport que le financement de l'État fourni par le truchement d'eCampusOntario à l'appui du corps professoral, des ressources pédagogiques, de la conception des cours et de la technologie doit être rattaché explicitement aux buts généraux de l'État en faveur d'une collaboration accrue entre établissements d'enseignement et d'un élargissement de la reconnaissance des crédits.

L'État doit également étoffer ses procédés de collecte des données pour recenser les élèves qui suivent des cours en ligne ou sont prestataires de services d'organismes provinciaux, de façon à ce que les résultats clés comme les taux de diplomation, l'acquisition de compétences et l'emploi après l'obtention du diplôme soient évalués.

Le rapport *Rôle du gouvernement dans l'apprentissage numérique : Examen et recommandations pour le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario* est produit par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.